

ÉVALUATION BILAN DE COMPÉTENCES ET CENTRE DE BILAN A2O



EBC.V1.05/23

Vous avez réalisé votre Bilan de Compétences avec le Cabinet A₂O. Afin de m'assurer que cette prestation a répondu à vos attentes, je vous remercie de bien vouloir prendre le temps de répondre à ce questionnaire.

Les éléments de réponse seront extraits à des fins statistiques et de procédure qualité. Aucune information personnelle et nominative ne sera rendus publiques, sauf accord préalable de votre part (à donner en fin de questionnaire).

Votre contribution participera à l'amélioration continue de mes prestations, dans le souci permanent que celles-ci soient de qualité et adaptées à la réalité et aux besoins de chacun.

Par avance, merci.

Émilie GILLET,
Consultante

BÉNÉFICIAIRE

Nom :

Prénom :

Période de réalisation du BC :

Type de prise en charge administrative et financière (employeur, personnel, Pôle Emploi, CPF, autre) :

.....

VOTRE EXPÉRIENCE DE BILAN DE COMPÉTENCES AVEC A₂O

1. Comment évaluez-vous les CONDITIONS LOGISTIQUES de votre BC ? (5 étant le plus haut niveau de satisfaction)

⇒ Pour les entretiens en présentiel :
(précisez le lieu :
.....
.....)

	1	2	3	4	5
Localisation					
Possibilité de stationnement					
Bureau					
Matériel					

⇒ Pour les entretiens en distanciel :
(précisez l'outil de visioconférence
utilisé :
.....
.....)

	1	2	3	4	5
Accès / connexion					
Qualité d'image					
Qualité du son					
Partage d'écran					
Réception des supports par mail					

Commentaires à propos des conditions logistiques :

.....
.....
.....
.....

ÉVALUATION BILAN DE COMPÉTENCES ET CENTRE DE BILAN A2O



EBC.V1.05/23

2. Quel est votre niveau de SATISFACTION concernant : (5 étant le plus haut niveau de satisfaction)

	1	2	3	4	5
Réponse à vos attentes					
Atteinte de vos objectifs					
Utilité des informations et préconisations					
Qualité du bilan de compétences					

Commentaires à propos de votre satisfaction globale :

.....

.....

.....

.....

3. Comment évaluez-vous le CONTENU de votre BC : (5 étant le plus haut niveau de satisfaction)

	1	2	3	4	5
Informations transmises lors du premier entretien, sur les conditions du bilan de compétences :					
- sur le déroulement					
- sur les outils et la méthodologie					
- sur le rythme et la durée					
Clarté des informations					
Qualité des outils et de la méthodologie					
Analyse des motivations et intérêts professionnels					
Identification des compétences et aptitudes					
Mise en évidence des valeurs et des points forts					
Adéquation profil/métier(s)					
Élaboration du plan d'action					

Commentaires à propos du contenu de votre BC :

.....

.....

.....

.....

4. Comment évaluez-vous la QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT : (5 étant le plus haut niveau de satisfaction)

	1	2	3	4	5
Disponibilité du consultant					
Écoute / adaptabilité					
Confort relationnel					
Rythme et durée					

Commentaires à propos de la qualité de l'accompagnement :

.....

.....

.....

.....



5. Appréciation globale de votre bilan de compétences

Quelle note globale attribuez-vous à la prestation de Bilan de Compétences réalisé par A2O ? (5 étant le plus haut niveau de satisfaction)

1 2 3 4 5

Avez-vous apprécié particulièrement certains points ? Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Selon vous, y-a-t-il des points à améliorer ? Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

6. Donnez-vous votre accord pour que nous citions votre témoignage sur nos supports de communication (réseaux sociaux, site internet, plaquette...)?

OUI NON

Si oui, souhaitez-vous (cochez la case correspondant à votre choix) :

- Que votre témoignage soit anonyme ?
- Que votre témoignage porte votre prénom et initiale de votre nom ?

COORDONNÉES DU CABINET :

contact@a2o-limousin.fr / 06.64.98.10.78

Référente Administrative, Référente Handicap et Consultante : Émilie Gillet

Siret : 810 633 156 00015 / TVA : FR64810633156

Numéro de Déclaration d'Activité (NDA) : 75870196287, enregistré auprès de la Préfète de Région Nouvelle-Aquitaine. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (art. L. 6352-12 du Code du Travail).